

Le 21 mars 2023

Communiqué de presse

Grand Paris Aménagement et l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris signent un accord pour la réservation de 300 logements à destination des soignants sur le Fort d'Aubervilliers (93)

L'établissement public Grand Paris Aménagement et l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris, avec Karine Franclét Maire d'Aubervilliers, ont signé, à l'occasion du MIPIM 2023, un protocole d'accord destiné à réserver 300 logements à loyers adaptés pour les soignants de l'AP-HP.

Situés au sein de la ZAC du Fort d'Aubervilliers (93), ces logements seront mis à disposition à horizon 2025 pour la première tranche, et 2027 pour la seconde.

« Favoriser l'accès au logement pour les personnels de première ligne, revêt une importance toute particulière pour Grand Paris Aménagement au lendemain de la crise covid. L'établissement souhaite faire du sujet de la santé un axe majeur de développement de ses opérations, alors qu'il est jusqu'à présent resté un impensé des politiques d'aménagement et qu'il constitue un déterminant évident de la qualité de vie des habitants. Je me réjouis de ce partenariat avec l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris, qui s'incarnera au sein de l'une de nos opérations d'aménagement emblématiques, sur le Fort d'Aubervilliers. », indique Jean-Philippe Dugoin-Clément, Président de Grand Paris Aménagement, et Vice-Président de la Région Ile-de-France.

« Grâce à ce partenariat, nous allons pouvoir améliorer les conditions de vie de nos soignants. Leur logement est un enjeu crucial, tant les loyers sont élevés dans les zones tendues où sont situés nos hôpitaux. Nous souhaitons élargir fortement notre offre afin de leur donner la possibilité d'habiter dans des lieux proches de leur travail, avec un loyer abordable. » explique Nicolas Revel, Directeur Général de l'AP-HP.

« Ce type de logement spécifique va contribuer à la mixité sociale que je veux retrouver à Aubervilliers. Et s'agissant d'une opération à destination des soignants, Aubervilliers s'honore d'accueillir les personnels de première ligne pendant la crise du covid » déclare Karine Franclét, Maire d'Aubervilliers, Conseillère Départementale.

Les niveaux des loyers et la tension du marché immobilier en Ile-de-France font du logement de ses personnels une priorité pour l'AP-HP. Grâce à ce partenariat avec GPA, l'AP-HP poursuit le développement de son offre de logement en faveur de sa politique de recrutement et de fidélisation des personnels et se rapproche de son objectif, formulé dans le plan « 30 leviers pour agir ensemble », des 1200 attributions annuelles entre 2023 et 2027, soit le double des attributions de la période 2019-2021.

Intégrer les enjeux de santé dans les opérations d'aménagement est une priorité pour GPA, qui s'incarne dans une stratégie globale :

- Connaître les territoires dans leurs forces et vulnérabilités : accès à l'offre de soin, exposition aux pollutions, accès aux espaces naturels ;
- Former nos collaborateurs et inventer des projets qui favorisent la qualité de vie ;
- Intégrer un niveau d'exigence élevé dans les constructions, particulièrement en matière de qualité de l'air et de qualité acoustique ;
- Tester les études d'impact sur l'état de santé des territoires réalisées avec l'ARS (Agence Régionale de Santé) ;
- Améliorer l'accès au logement des soignants.

A propos de Grand Paris Aménagement :

Grand Paris Aménagement – fédéré à l'EPA Orly Rungis Seine Amont et actionnaire de la SPLA-IN Grand Paris Sud – est un groupement d'aménageurs public qui intervient au service des maires et des collectivités, sur tous les territoires d'Île-de-France, avec l'ambition de (re)créer de la qualité de vie pour les habitants, et pour longtemps. Nos collaborateurs, animés par le sens de l'intérêt général, conçoivent et réalisent des projets sur mesure, en lien étroit avec les élus locaux, de la petite couronne aux centralités de l'espace rural francilien, sur des opérations de toutes tailles et de toutes complexités.

**grandparis
aménagement**

Contact presse : marie.gallas-amblard@grandparisamenagement.fr

À propos de l'AP-HP:

L'AP-HP est un centre hospitalier universitaire à dimension européenne mondialement reconnu. Elle s'organise en six groupements hospitalo-universitaires (AP-HP. Centre - Université Paris Cité; AP-HP. Sorbonne Université ; AP-HP. Nord - Université Paris Cité; AP-HP. Université Paris Saclay ; AP-HP. Hôpitaux Universitaires Henri Mondor et AP-HP. Hôpitaux Universitaires Paris Seine-Saint-Denis) et s'articule autour de cinq universités franciliennes. Ses 38 hôpitaux accueillent chaque année 8,3 millions de personnes malades : en consultation, en urgence, lors d'hospitalisations programmées ou en hospitalisation à domicile. Elle assure un service public de santé pour tous, 24h/24, et c'est pour elle à la fois un devoir et une fierté. L'AP-HP est le premier employeur d'Île de-France: 100 000 personnes – médecins, chercheurs, paramédicaux, personnels administratifs et ouvriers – y travaillent. <http://www.aphp.fr>



Contact presse :

Service de presse de l'AP-HP : 01 40 27 37 22 - service.presse@aphp.fr